

HDF Finance souscrit pleinement aux normes prescrites par le nouveau Guide de l'AIMA sur les Fonds de Fonds Alternatifs

Paris, le 6 mai 2009

HDF Finance (« HDF ») a été l'initiateur du « Guide de Bonnes Pratiques pour Gérants de Fonds de Fonds Alternatifs » qui vient d'être publié par l'AIMA (l'association professionnelle internationale de la gestion alternative) et a largement contribué à son élaboration. HDF souscrit pleinement aux normes édictées dans ce Guide et s'engage à les respecter. L'objectif de HDF est de servir les intérêts de ses clients et, conformément à la démarche qui a toujours été la sienne, de promouvoir de bonnes pratiques dans l'activité de gestion de fonds de fonds alternatifs.

Un guide inédit pour les gérants de fonds de hedge funds et pour les investisseurs

Le « Guide de Bonnes Pratiques pour Gérants de Fonds de Fonds Alternatifs », le premier de son genre au niveau international, vient d'être rendu public par l'AIMA. Ce document, à destination des gérants de fonds de hedge funds, a pour but de documenter et d'améliorer les pratiques du secteur dans les domaines suivants :

- Création et gestion d'une société de fonds de hedge funds,
- Processus d'investissement et gestion des risques,
- Analyse des risques opérationnels,
- Commercialisation et relations avec les investisseurs,
- Gouvernance.

Ce Guide est également destiné aux investisseurs et pourra apporter des points de repère utiles aux régulateurs ainsi qu'aux prestataires de service de l'industrie des fonds de fonds alternatifs. L'élaboration de ce guide a été exécutée par un comité de pilotage composé de leaders du secteur de la multigestion alternative dans le monde.

Dans l'intérêt exclusif des investisseurs

Pour preuve de l'attention que la société a toujours portée à ses clients et aux investisseurs, notamment en matière de transparence et de gestion des risques, HDF s'emploie quotidiennement au respect et à la diffusion de bonnes pratiques dans son activité de gérant de fonds de hedge funds :

- HDF propose des solutions *onshore* conformes en France à la réglementation de l'AMF et au Luxembourg à celle de la CSSF,
- En fait, HDF s'impose des règles plus contraignantes que les standards réglementaires de la profession,
- Pour renforcer ces actions, HDF s'engage à respecter les normes édictées dans le « Guide de Bonnes Pratiques pour Gérants de Fonds de Fonds Alternatifs » de l'AIMA.

A propos d'HDF Finance

Créé en 1986, HDF Finance s'est imposé comme le spécialiste de la multigestion, son seul et unique métier. HDF a été un précurseur dans ce mode gestion en France avec le lancement du premier fonds de fonds français en 1989. Acteur indépendant, HDF appuie son leadership sur la recherche pour garantir les meilleures performances à ses clients tant institutionnels, qu'entreprises, particuliers et banquiers privés. HDF gère à ce jour une gamme de 25 OPCVM de multigestion classique, alternative et flexible de droit français et étranger. Le groupe HDF compte 60 collaborateurs et dispose de 5 implantations à travers le monde. Son encours global s'élève à 2,1 Mds d'€ au 31/12/2008.

Site web : www.hdf-finance.fr